



RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

ASSEMBLEE GENERALE DU 31 MAI 2023

1 - Principaux évènements de l'année 2022

1.1 Gouvernance

La composition du Conseil d'Administration n'a pas évolué au cours de l'année, ni depuis le début de 2023 :

<i>Au 1 janvier 2022</i>	<i>Assemblée Générale du 11 mai 2022</i>	<i>Au 31 décembre 2022</i>
Dominique Bastin	Réélu membre du Conseil	Dominique Bastin
Bernard de Boischevalier, Président	Réélu membre du Conseil, président	Bernard de Boischevalier, Président
Sophie Gallotti	Réélue membre du Conseil	Sophie Gallotti
Véronique Jacob, Secrétaire	Réélue membre du Conseil et secrétaire	Véronique Jacob, Secrétaire
Catherine de Kerret	Réélue membre du Conseil	Catherine de Kerret
Annick Suzor-Weiner	Réélue membre du Conseil	Annick Suzor-Weiner
Philippe Thiébaud, Trésorier	Réélu membre du Conseil et Trésorier	Philippe Thiébaud, Trésorier

Le Conseil s'est réuni six fois au cours de l'année et a traité principalement des sujets suivants :

- relations avec le CAJED
- relations avec l'APPEL
- situation financière
- demande de subvention auprès du fonds de dotation Revivre et de l'association Ananie et Saphire
- voyage à Lomé
- lettre d'information

L'assemblée générale s'est réunie le 11 mai 2022, a approuvé les rapports moral et financier et renouvelé le Conseil d'Administration. Son compte-rendu a été mis en ligne sur notre site csel.fr.

1.2 Communication

Deux lettres d'information ont été diffusées en mars (sur les ex-pensionnaires) et novembre. (suite à notre voyage à Lomé.

Celle-ci a été suivie de la traditionnelle carte de vœux en décembre.

Un travail de mise à jour conséquent du fichier des adhérents et des contacts a été fait. Nous disposons d'environ 120 adresses désormais.

Le site internet a continué à être mis à jour de nos différentes communications.

1.3 Voyage à Lomé

Véronique Jacob, Secrétaire du Conseil d'Administration du CSEL, a pu se rendre une semaine à Lomé début octobre 2022.

Au CAJED, elle a rencontré le personnel, les enfants et s'est intéressée tout particulièrement aux ex-pensionnaires, objets des subventions demandées. Elle a aussi été au Centre d'Ecoute et de Soutien à Tokoin. Par contre, pour différentes raisons, elle n'a pas pu rencontrer les membres du CA.

A l'APPEL, elle a échangé avec le personnel, dont la nouvelle bibliothécaire, rencontré les enfants et eu des entretiens avec plusieurs externes. Notre représentante a aussi assisté à la passation de pouvoirs entre le président sortant, le Dr Bruce Tobias et la nouvelle présidente, Mm Chantal Trénou.

Une rencontre a aussi eu lieu avec le RESAEV- Togo (Réseau des structures d'accueil des enfants vulnérables au Togo).

2 - Début 2023

Le Conseil s'est réuni trois fois depuis début janvier.

Les deux lettres du Conseil d'Administration du CSEL à celui du CAJED ont permis de continuer à échanger tant sur la politique de recrutement des enfants que sur les aspects financiers de l'activité.

Une nouvelle rencontre à Paris avec la présidente de l'APPEL a aussi été l'occasion de fructueux échanges.

3 - APPEL

Le poste de bibliothécaire qui était vacant a été pourvu dans le courant de l'année. Les remplacements du directeur et de deux éducateurs devant partir en retraite fin 2022 n'ont pu être menés à bien à ce jour, ils continuent donc à occuper leurs fonctions.

La présidence de l'APPEL a été renouvelée en septembre. Les défis auxquels doit faire face la nouvelle présidente, notamment sur la question des ressources humaines, sont nombreux.

L'amicale des Anciens est assez présente.

A la rentrée 2022, les effectifs étaient les suivants :

- 30 internes scolarisés
- 27 externes réinsérés en famille et suivis.

4 - CAJED

Les échanges avec le CAJED au premier semestre de 2022 ont porté principalement sur le budget triennal des ex-pensionnaires, élèves et apprentis, et ont permis d'aboutir dans l'été à une version stabilisée qui a servi de base à la demande de subvention faite auprès du fonds de dotation Revivre.

Le budget des pensionnaires avait été, lui, élaboré fin 2021. Un tableau de prévision des sorties a pu être établi dans le cadre de ces travaux budgétaires.

Le CAJED a décidé de limiter à 12 le nombre d'enfants du foyer, compte-tenu des différentes contraintes.

En avril 2022, les effectifs étaient les suivants :

- pensionnaires au foyer : 12
- élèves externes : 4

- en attente d'apprentissage : 2
- apprenti en attente de libération par son patron :1

soit un total de 19.

La subvention d'Ananie et Saphire a permis de mener à bon terme la libération de 5 apprentis expansionnaires, en juillet 2022.

Le CAJED a continué ses partenariats avec des associations locales.
Par contre, il n'a pas tenu d'assemblée générale en 2022.

Il faut noter avec satisfaction les réels progrès effectués cette année en termes de prévisions budgétaires.

5 - Conclusion

La question de la gouvernance des différentes associations est au cœur de nos préoccupations. Il s'agit tout d'abord, et bien évidemment, de la nôtre, celle du CSEL : où est la relève ?

Au CAJED, les contacts depuis des mois sont en fait limités à ceux que nous avons avec le coordonnateur, mais le renforcement, ou la redynamisation de son Conseil d'Administration reste une question.

A l'APPEL, par contre la nouvelle présidente apporte son dynamisme et des idées nouvelles ; l'urgence, là, est de remplacer le personnel qui doit partir à la retraite, dont le directeur.

Il va sans dire que la lente érosion des ressources financières, dans un contexte plutôt inflationniste, doit nous aiguillonner pour trouver les moyens nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des foyers dans les années qui viennent.